

Le budget

Dans ce Budget, nous ramenons la taille du gouvernement à un niveau conforme à nos moyens. Ces compressions n'ont pas été faites aveuglément, comme se plaît à le dire l'opposition. Les mesures annoncées par le ministre des Finances font suite à un vaste examen des programmes et activités des ministères, tel que nous l'avions annoncé dans le Budget de 1994. Elles produiront encore des dividendes dans les années à venir.

Les dépenses seront réduites de moitié dans certains ministères. Une fois ces mesures mises en place, la fonction publique, Défense comprise, aura diminué d'environ 45 000 postes, soit 14 p. 100.

[Traduction]

Ce budget réduit le déficit d'une façon qui respecte l'engagement ferme des libéraux à l'égard des programmes sociaux. Nous tenons absolument à offrir un système de protection juste et viable aux personnes âgées qui ont tant donné à notre pays.

Les principes de base de ce que le député de Sherbrooke a appelé notre programme secret sont énoncés clairement dans le budget. Ce sont: une protection non réduite pour toutes les personnes âgées les moins bien nanties, dont celles qui reçoivent présentement le SRG; le maintien de l'indexation intégrale des prestations pour protéger les personnes âgées contre l'inflation; l'octroi de prestations de SV en fonction du revenu familial, comme c'est actuellement le cas pour le SRG; une meilleure progressivité des prestations selon le niveau de revenu; et, ce qui est le plus important, la maîtrise des coûts du programme.

[Français]

Le rôle de l'État est d'accomplir uniquement ce qu'il est le mieux placé pour faire. Par conséquent, certaines activités devraient être transférées à d'autres administrations publiques ou confiées au secteur privé. S'il n'est pas nécessaire que le gouvernement fédéral fasse quelque chose, il ne devrait pas le faire. Et à l'avenir, ce gouvernement ne le fera pas.

Ce Budget est dur, c'est vrai, mais il est équitable. Le ministre des Finances s'est efforcé de répartir équitablement les compressions budgétaires dans toutes les régions.

Nous ne pouvons réduire le déficit sans réduire également les transferts aux provinces. Nous demandons par contre aux provinces d'absorber des compressions moins lourdes que celles que nous subissons, soit 3c. pour chaque dollar de recettes provinciales.

Ce Budget est une preuve de plus que le fédéralisme est dynamique, souple et qu'il n'est pas figé dans le statu quo. Ainsi, le système de transferts fédéraux-provinciaux sera remplacé par une nouvelle subvention globale appelée Transfert social canadien. Ce nouveau Transfert global réduit les contraintes que le gouvernement peut imposer dans les champs de compétence exclusive aux provinces.

En donnant un préavis de deux ans aux provinces pour introduire le Transfert social canadien, nous avons respecté un engagement du livre rouge dans lequel nous affirmons vouloir, et je cite, «rendre le financement plus prévisible et plus constant pour

tous les pouvoirs publics». C'est le gouvernement du Québec qui reporte toutes les décisions importantes à cause du référendum.

Le chef de l'opposition prétend que ce Budget est injuste à l'égard du Québec. Or, aucune région n'a subi plus de compressions qu'une autre. En vertu du Transfert social canadien, les transferts versés au Québec en 1996-1997 ne diminueront que de 350 millions de dollars. Cela signifie une diminution de 3 p. 100 par rapport au niveau de 1994-1995.

• (1255)

Pour cette même période, nous comprimerons les dépenses fédérales de 7,3 p. 100, soit près de deux fois plus que les compressions annoncées pour les transferts aux provinces. Il va sans dire que les tenants de la séparation ne peuvent pas réagir favorablement à un budget qui prouve que le fédéralisme canadien fonctionne.

Les députés bloquistes s'élèvent contre la réduction de la subvention aux producteurs de lait industriel. Pourtant, le chef de l'opposition lui-même a affirmé que dans un Québec séparé, il abolirait volontiers cette subvention. Les prétentions du ministre québécois des Finances, selon lequel le budget fédéral est une source d'incertitude, n'ont pas trouvé écho auprès des marchés financiers. Ceux-ci reconnaissent unanimement que les mesures budgétaires favoriseront un assainissement des finances publiques.

Même les éditorialistes de la presse québécoise reconnaissent que ce budget ouvre la voie à un fédéralisme respectueux des compétences provinciales. Ce budget a été conçu dans l'intérêt du Canada et des Canadiens et non pas à l'intention de Wall Street. Et pourtant, nous avons tout de même rassuré les marchés financiers. C'est maintenant au tour du gouvernement du Québec de mettre fin à l'incertitude en tenant son référendum le plus tôt possible.

M. Jean-Guy Chrétien (Frontenac, BQ): Monsieur le Président, je tiens à féliciter mon collègue de Vaudreuil pour ses prises de position à l'intérieur de son discours concernant ce budget. Je tiens à le féliciter, mais en même temps, je voudrais lui faire quelques reproches de syntaxe et d'utilisation de certains mots dont il devrait vérifier la définition dans le dictionnaire, notamment pour ce qui est d'être un «budget courageux».

Je voudrais rappeler à mon collègue de Vaudreuil que la vice-première ministre avait promis ceci, lors de la dernière campagne électorale: «Laissez-moi un an», disait-elle, «et on va abolir la TPS ou tout au moins on va l'améliorer, la changer, la modifier. Laissez-moi un an», disait-elle, «sinon, je démissionnerai.» Quinze, seize mois se sont écoulés depuis le 25 octobre 1993 et il n'y a rien de changé. La seule proposition que le Comité des finances a faite était de la cacher, la camoufler, pour qu'elle soit une taxe moins honteuse, moins déshonorante.

Son chef, le premier ministre, le chef de son propre parti, le Parti libéral du Canada, nous disait: «Donnez-moi un jour et je vais modifier de fond en comble le régime de pensions réservé aux députés.» Quinze, seize mois se sont écoulés et rien n'est fait encore. Et ce qui est sur le brouillon, ce qui est sur la table ne fait qu'effleurer une réforme du régime des pensions.